

# La maison neuve commence à tomber en ruines.

Il y a quatre ans, Françoise Emerard a fait construire une maison en bois à Perros-Guirec. Bourrée de malfaçons, elle risque fort d'être démolie.

Au 96, de la rue Toul-ar-Lann à La Clarté, il ne restera bientôt plus que la boîte aux lettres bleue. Considérée dangereuse par un rapport d'expertise du tribunal, la maison en bois située à cette adresse risque d'être démolie après seulement quatre ans et demi d'existence. Du moins, si la justice, qui a été saisie, le décide. C'est ce qu'espère Françoise Emerard, sa propriétaire. «Je préfère encore cela plutôt que de vivre là-dedans avec des trous d'airs et des fuites en attendant qu'elle s'écroule.»

Il y a quatre ans, cette Grenobloise d'origine installée depuis trente et un an dans le département, décide de laisser tomber la location et de faire construire à Perros-Guirec. Elle veut une maison en bois et s'adresse à un spécialiste reconnu de ce type d'ouvrages. «Ne s'occupant que de l'ossature bois, il fallait que je trouve un maître d'œuvre, explique Françoise. Il m'a dit qu'il connaissait quelqu'un qui faisait ça bien». Elle le contacte. Il trouve les artisans. Le chantier commence normalement. » Le premier désastre est apparu rapidement lorsque le menuisier

poser le bois m'a fait remarquer que la dalle en béton présentait une différence de niveau de huit centimètres entre le nord et le sud».

## Les murs s'écartent, les fenêtres éclatent

Un jour, Françoise se plaint de fortes odeurs à l'arrière de la maison. Elle questionne et apprend que "le tuyau d'évacuation s'arrête à dix centimètres de l'assainissement collectif". Pas assez long, elle n'est donc pas raccordée au réseau! -Vous voyez cette porte ? Expliquez-moi comment je peux l'enlever?», interroge Françoise en désignant l'arrière de la cuisine. «Elle est indégonnable car elle est encastrée dans la poutre ! -

La situation pourrait prêter à rire s'il n'y avait pas tout le reste: les fuites d'eau résultant d'un défaut d'étanchéité, l'absence d'isolation oubliée lors des travaux, le fourreau électrique placé sous la baignoire... Et puis surtout : les murs qui s'écartent «Ils ne tiennent pas entre eux et s'arrondissent ». Françoise n'est

pas experte en bâtiment. Elle sait seulement que cela vient d'un problème de poutre, en lien avec les fenêtres qui commencent à se lézarder. « Ils ont supprimé les poteaux d'angles alors qu'ils étaient prévus sur le plan. Les fenêtres supportent tout le poids de la maison. Avec la compression, elles éclatent.

« J'ai fait confiance » Contrairement à la maison, Françoise est solide. Malgré sa colère, elle relativise. «Je ne me plains pas. J'ai de quoi manger, faire un jardin. Par contre, je comprends que pour des gens beaucoup plus en difficultés, cela peu être terrible». En revanche, ce qu'elle ne saisit pas c'est comment elle a pu en arriver là. » Je n'ai commis aucune erreur. J'ai fait confiance».

Ce qu'elle veut aujourd'hui, c'est passer à autre chose et mettre son énergie ailleurs, elle qui défend la cause des sans-papiers et participe activement à la vie associative. Si la maison est démolie par décision de justice, elle sera reconstruite. «J'es père que je n'aurais pas à m'en occuper. Je ne vais pas passer ma vie à construire des murs ». Elle ne veut pas non plus «perdre trop d'argent dans l'affaire ». Françoise a investi 138 000€ dans la maison. -J'ai payé cher une maison de m...»



Sur la porte d'entrée, on lit: « Merci de ne pas claquer la porte. Elle est fragile »-.